

**Conseil municipal**  
**Du 02 novembre 2022**  
**à 20 h 00**

**ORDRE DU JOUR**

**Administration générale**

- 1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 octobre 2022
- 2) Désignation du secrétaire de séance
- 3) Délégations au Maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 4) Dénomination de la salle située au restaurant scolaire
- 5) Relations contractuelles entre la Commune de Fontaines et les associations fontenoises pour l'organisation de manifestations au sein des locaux municipaux
- 6) Partenariat entre la Commune de Fontaines et l'EPLEFPA Fontaines Sud Bourgogne, le CFA de Saône et Loire pour l'organisation de séquences pédagogiques

**Finances**

- 7) Acquisition d'une partie de la parcelle N° AE N°351 appartenant à l'OPAC
- 8) Attribution de la subvention de fonctionnement à l'association Bibliothèque pour tous pour l'année 2022
- 9) Décision Modificative N°1 Budget principal de la Commune

**Divers**

- 10) Rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes sur la gestion de la Communauté d'Agglomération du Grand Chalon concernant les exercices 2016 et suivants
- 11) Questions diverses